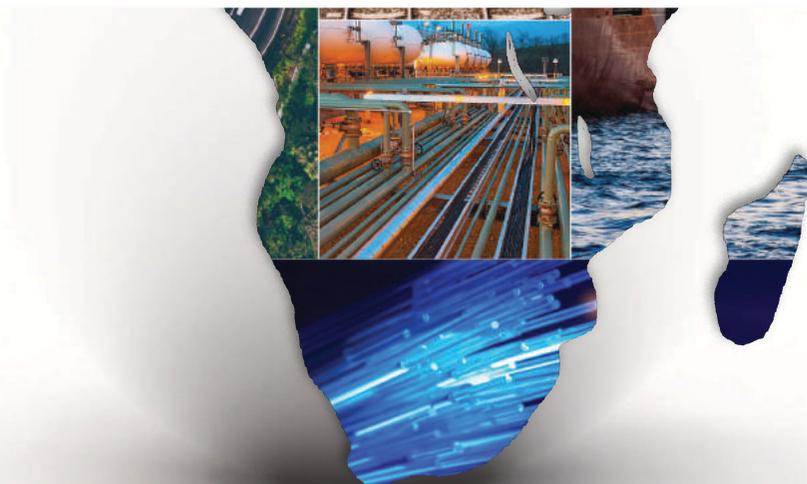




# **RAPPORT DE L'INITIATIVE PRESIDENTIELLE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE (PICI)**

Février 2020





# 1. Table Des Matières

1.	<b>Table Des Matières</b>	3
2.	<b>Glossaire des Acronymes</b>	4
3.	<b>Avant-Propos Du Président De La PICI</b>	5
4.	<b>Avant-Propos du Directeur Général de L'Agence de L'AUDA- NEPAD</b>	6
5.	<b>Contexte Et Objectifs De La PICI</b>	7
6.	<b>Chronologie Des Événements De La PICI</b>	8
7.	<b>Cadre De Mise En Oeuvre Et De Rapport De La PICI</b>	9
8.	<b>Critères De Sélection De La PICI</b>	13
9.	<b>Situation Actuelle De La PICI</b>	14
10.	<b>PICI : La Voie A Suivre</b>	16
11.	<b>Aperçu Des Projets De La PICI</b>	18
11.1	<b>Liens manquants sur l'autoroute Transsaharienne et Lien par fibre optique entre l'Algérie et le Nigeria via Niger</b>	18
11.2	<b>Projet De Pont Route-Chemin De Fer Kinshasa-Brazzaville.</b>	19
11.3	<b>Projet D'autoroute Abidjan-Lagos</b>	20
11.4	<b>Construction D'une Ligne De Navigation Entre Le Lac Victoria Et La Mer Méditerranée</b>	21
11.5	<b>Projet De Corridor De Transport Port De Lamu – Sud-Soudan – Éthiopie (LAPSSET)</b>	22
11.6	<b>Plate-Forme Logistique Internationale De Namibie</b>	23
11.7	<b>Projet De Gazoduc Nigeria - Algerie (Gazoduc Transsaharien – TSGP)</b>	24
11.8	<b>Déblocage Des Goulots D'étranglement Politiques Pour Les projets del la PICI De Tic À Haut Debit Et De Fibre Optique Reliant Les États Voisins</b>	25
11.9	<b>Projet De Route-Chemin De Fer Dakar – Bamako (Dakar – N'djamena – Djibouti)</b>	26
11.10	<b>Projet Routier, Ferroviaire Et D'infrastructures Connexes Du Corridor Nord-Sud.</b>	27
11.11	<b>Projet Sawakin – Port-Soudan Et Deux Projets D'infrastructures Connexes</b>	28
12.	<b>Contacts</b>	29
13.	<b>Communautés Économiques Régionales (CER)</b>	30

## 2. Glossaire des Acronymes

AKK	Ajaokuta-Kaduna-Kano
BAD	Banque africaine de développement
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CIM	Comité interministériel
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
HSGOC	Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement
ICRC	Commission de réglementation des concessions d'infrastructure
LAPSSET	Corridor de transport port de Lamu – Sud-Soudan – Éthiopie
LHWP	Projet d'approvisionnement en eau des hauts plateaux du Lesotho
OSBP	Poste-frontière à guichet unique
PIDA PAP	Programme de développement des infrastructures en Afrique – Plan d'action prioritaire
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TAH	Réseau des routes transafricaines
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TKR	Chemin de fer Trans-Kalahari
TTT	Équipe du groupe technique
UA	Union africaine
VICMED	Ligne de navigation entre le lac Victoria et la Méditerranée
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

### 3. Avant-propos du Président de la PICI



L'Afrique est sur la bonne voie pour retrouver la croissance économique qu'elle a enregistrée au début du millénaire, alors que le continent se mobilise, avec un sentiment d'urgence, une rapidité et un engagement renouvelés, pour assurer une croissance inclusive. L'ouverture des marchés régionaux, sous-régionaux et même continentaux est la clé de la croissance inclusive visée par le continent.

Les récents progrès réalisés grâce à la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) sont une raison de se réjouir. Elle permet, entre autres, de :

- Créer un marché continental unique des biens et des services en favorisant la libre circulation des personnes et des investissements, et faciliter ainsi l'accélération de la mise en place de l'Union douanière continentale et de l'Union douanière africaine ;
- Développer le commerce intra-africain grâce à une meilleure harmonisation et une meilleure coordination de la libéralisation des échanges, des régimes et des instruments de facilitation dans les communautés économiques régionales (CER) et en Afrique en général ;
- Résoudre les problèmes liés à la multiplicité et au chevauchement des adhésions et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale ; et
- Renforcer la compétitivité au niveau de l'industrie et des entreprises en exploitant les possibilités de production à grande échelle, d'accès au marché continental et de meilleure réaffectation des ressources.

Le chemin que l'Afrique doit parcourir est en effet passionnant. Dans son discours emblématique de 1963 sur l'unité africaine, le président du Ghana, Kwame Nkrumah, a lancé un défi aux nations africaines qui s'étaient réunies et a demandé que nous regardions collectivement au-delà de l'indépendance politique pour viser l'indépendance économique. « Notre indépendance économique réside dans notre union africaine », a déclaré Nkrumah.

Il ne fait aucun doute que nos aspirations, telles qu'exprimées dans l'Agenda 2063 et dans l'ambitieux accord sur la ZLECA, doivent servir de catalyseur de la croissance et de la transformation structurelle de tout le continent. Avec environ 1,2 milliard d'habitants sur le continent, la ZLECA devrait créer l'un des plus grands marchés de libre-échange au monde. Il nous appartient donc maintenant d'agir avec une plus grande urgence pour atteindre notre objectif de taux de croissance accrus et inclusifs grâce au développement d'infrastructures transfrontalières durables et intégrées qui s'étendent au-delà des frontières, des régions et de notre continent. C'est précisément pour cette raison que lors de la 23e réunion du HSGOC à Kampala, en Ouganda, le 24 juillet 2010, l'Afrique du Sud a proposé que les dirigeants africains identifient des projets d'infrastructure ayant un fort impact sur le développement et qu'ils les soutiennent. Cette proposition novatrice s'est depuis transformée en Initiative présidentielle pour promouvoir l'infrastructure (PICI), qui a été approuvée et adoptée par la Conférence de l'UA, à Addis-Abeba, en Éthiopie.

L'Afrique voit naître un certain nombre de tendances positives liées aux infrastructures : les investissements dans l'infrastructure se sont accélérés, les exportations ont augmenté et la part d'investissements étrangers directs que reçoit le continent ne cesse de croître, sans afficher le moindre ralentissement. Toutefois, nous sommes toujours confrontés à des inégalités économiques extrêmes, aggravées par des facteurs tels que le changement climatique. C'est pourquoi nous devons nous appuyer sur les tendances positives qui émergent. Grâce à la PICI, des infrastructures régionales et transfrontalières sont mises en place pour faciliter les échanges et les investissements interconnectés. La PICI devrait, à terme, libérer le potentiel économique du continent et offrir des opportunités de développement aux régions, aux pays et à nos populations.

En tant que président de la PICI, l'Afrique du Sud a activement soumis des rapports d'avancement réguliers lors des réunions du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement à l'occasion des sommets de l'UA. Je suis ravi de rendre compte des progrès réalisés par tous les champions présidentiels en ce qui concerne leurs projets nationaux respectifs dans le cadre de la PICI. Ces progrès témoignent certainement de la ferme volonté des dirigeants africains d'accélérer le développement des infrastructures par la promotion politique de projets d'infrastructures spécifiques à fort impact.

Les projets de la PICI sont mis en œuvre dans les pays concernés : certains sont à l'étape de la faisabilité, d'autres sont en cours d'élaboration et d'autres encore en sont à différents stades de mise en œuvre. Nous continuerons à faire avancer ces projets nationaux de la PICI jusqu'à leur mise en œuvre complète et leur finalisation. En reconnaissance du succès de la PICI, les gouvernements de Namibie et du Soudan ont rejoint notre grande famille. Je leur souhaite la bienvenue au nom de tous mes collègues de la PICI.

Le déficit d'infrastructures sur notre continent reste important, mais grâce à l'engagement de nos champions présidentiels, de l'Agence de l'AUDA- NEPAD, de la Commission de l'UA, des CER, des États membres, de la BAD, de la CEA et du secteur privé, nous comblerons ce déficit et libérerons le potentiel de l'Afrique.

Nous assistons à un rééquilibrage spectaculaire des relations entre les économies avancées du monde et le continent africain. Nous avons toujours affirmé que l'Afrique ne veut plus être un bénéficiaire passif de l'aide étrangère. Les pays africains se développent et leurs économies sont de plus en plus au centre de l'intérêt mondial. Notre message est clair : l'Afrique a besoin de niveaux d'investissement plus importants. Elle veut avoir accès aux marchés pour offrir ses produits, ses biens et ses services. Elle veut forger des relations économiques gagnant-gagnant qui développent nos pays respectifs et participent à l'épanouissement de nos populations. L'époque où le « développement » était imposé de l'extérieur sans tenir compte des conditions matérielles et des exigences respectives de nos pays est désormais révolue.

**SON EXCELLENCE CYRIL RAMAPHOSA,**

**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD**

## 4. Avant-Propos du Directeur Général de L'Agence de l'AUDA- NEPAD



Le Afrique que nous voulons », comme mentionné dans l'Agenda 2063, nous a donné une occasion unique de faire une nouvelle pause et de réfléchir à ce que nous devrions faire, avec une plus grande urgence, pour concrétiser les espoirs, les attentes et les aspirations de plus d'un milliard de personnes sur le continent africain.

Le programme d'intégration régionale et continentale de l'Afrique est guidé par la volonté de créer davantage de possibilités commerciales, d'élargir et d'intégrer les marchés, de réaliser des économies d'échelle et d'accroître la

compétitivité des marchés africains, autant d'éléments qui nécessitent des infrastructures régionales efficaces et solides.

Par conséquent, l'accélération du développement des infrastructures régionales de l'Afrique est le facteur qui va changer la donne et déclencher l'industrialisation et la croissance économique, créer des emplois et, plus important encore, faciliter l'autonomisation des femmes et de la jeunesse africaines. Cette accélération encouragerait également le secteur privé à participer au développement économique et à attirer les investissements étrangers directs et la technologie sur le continent.

En réponse à ces besoins pressants d'accélérer le développement des infrastructures sur notre continent, les dirigeants de l'Union africaine (UA) ont manifesté leur soutien à la création de l'Initiative présidentielle pour promouvoir l'infrastructure (PICI) en 2011, suite à la proposition formulée par l'ancien président de la République d'Afrique du Sud lors de la 23e réunion du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Agence du NEPAD) à Kampala, en Ouganda.

La PICI vise donc à accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructure régionaux et continentaux par le biais du leadership politique. L'objectif principal du parrainage politique est d'apporter de la visibilité et de sensibiliser quant aux projets transfrontaliers sélectionnés, en fournissant un leadership politique, en débloquent les goulots d'étranglement, en dirigeant la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets, en assurant une mise en œuvre rapide et en faisant régulièrement rapport sur Les projets de la PICI à l'Union africaine.

Au cours de la période 2011-2019, le nombre de membres de la PICI a augmenté de 50 %, passant de 8 à 12 membres, ce qui reflète l'engagement sans équivoque de nos dirigeants politiques en faveur d'une amélioration significative des infrastructures sur l'ensemble du continent africain. Outre l'Afrique du Sud qui en assure la présidence, la PICI comprend: l'Algérie, le Bénin, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Namibie, le

Nigeria, le Kenya, le Rwanda, le Sénégal. En outre, en 2019, les membres de la PICI ont accepté et approuvé l'adhésion du Soudan, qui sera officiellement annoncée lors du sommet de l'UA en 2020.

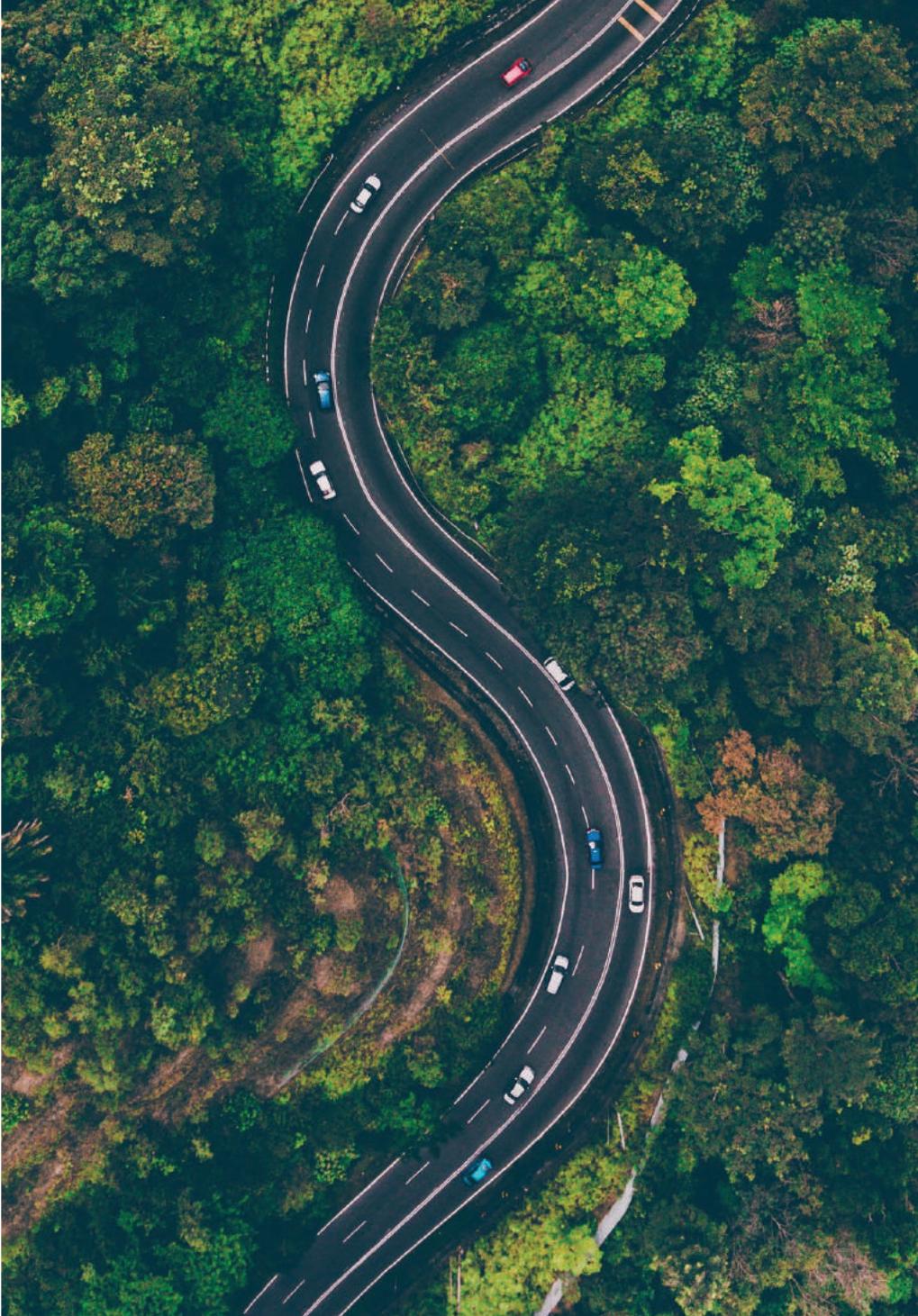
Aujourd'hui, je suis fier de dire que d'énormes progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la plupart des projets de la PICI, et que l'Initiative met l'Afrique sur la bonne voie pour libérer son potentiel. Il est donc recommandé de reproduire et de renforcer cette initiative en tant qu'approche positive pour promouvoir, coordonner correctement et accélérer la mise en œuvre des différents méga-projets d'infrastructure sur le continent, énumérés dans le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Le but est d'encourager une dynamique soutenue dans la mise en œuvre des projets du PIDA. La PICI pourrait également servir de plate-forme pour le partage des expériences et des leçons apprises. Par conséquent, le succès de l'Initiative nous donnera effectivement l'assurance que le PIDA peut être un énorme succès.

L'Agence de l'AUDA- NEPAD, qui fait office de secrétariat exécutif de la PICI et travaille en étroite collaboration avec l'Afrique du Sud et les points focaux nationaux des États respectifs, la Commission de l'Union africaine (CUA), les CER, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), continue de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets de la PICI. Des ateliers de l'Équipe du groupe technique (TTT) sont régulièrement organisés pour suivre l'avancement des projets et pour fournir une plate-forme de partage des expériences en matière de mise en œuvre des projets.

À cet égard, nous devons tous veiller à ce que les structures institutionnelles établies pour soutenir l'application de l'Agenda 2063, de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et d'autres efforts, comme l'Initiative présidentielle pour promouvoir l'infrastructure (PICI), soient basées sur des approches pratiques qui fonctionnent en Afrique. En outre, les initiatives existantes visant à soutenir les échanges, l'investissement et le développement économique en Afrique, aux niveaux national, régional et continental, doivent toutes être correctement coordonnées pour appuyer le déploiement de ces efforts et, par conséquent, accélérer l'intégration régionale, la croissance économique et le développement.

**DR IBRAHIM ASSANE MAYAKI**

**Directeur Général de L'Agence de l'AUDA- NEPAD**



## 5. Contexte et objectifs de la PICI

Dans une économie mondiale en constante évolution, l'Afrique est toujours considérée comme un continent d'opportunités – une destination de choix pour de nombreux investisseurs et acteurs du développement. De toute évidence, c'est une nouvelle Afrique plus confiante. Un continent désormais beaucoup plus conscient de sa place dans le monde et déterminé à être un havre d'investissement mondial. Les taux de croissance économique de l'Afrique sont encourageants. En 2019, 37 pays ont connu des taux de croissance de 3 % et plus. Mieux encore, six des dix régions du monde ayant la croissance la plus rapide se trouvent en Afrique. Les prix des matières premières se redressent. En 2018, les investissements directs étrangers en Afrique ont augmenté de 11 %, contre 4 % en Asie, et ont diminué de 13 % au niveau mondial (Forum de l'investissement en Afrique 2019).

L'Afrique est donc en mouvement mais elle a encore besoin de beaucoup plus d'investissement, et dans un délai plus court. L'Afrique est prête à attirer et à absorber une plus grande part de ces investissements. La perception du risque en Afrique, bien qu'elle soit élevée, est souvent exagérée. Elle ne correspond pas à ce que montrent les données sur le risque et le rendement des investissements. Le service aux investisseurs de Moody's sur les prêts bancaires pour le financement de projets entre 1983 et 2016 montre que l'Afrique a l'un des taux de défaut les plus bas au monde, bien plus bas que ceux de l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Amérique du Nord et l'Océanie.

Pourtant, les investissements sont orientés vers les régions où les taux de défaut sont beaucoup plus élevés. Il ne s'agit donc pas de risques réels. Il s'agit plutôt de risques perçus. Ainsi, malgré les turbulences économiques que connaît le monde actuellement, l'Afrique représente toujours un marché à forte croissance et doit en tirer profit. Bien qu'il soit riche en ressources, le continent ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour tirer profit des opportunités d'investissement potentielles et pour maintenir sa croissance économique et sa compétitivité actuelles. Il est donc essentiel de combler le déficit d'infrastructures pour assurer le progrès économique et le développement durable. Toutefois, cet objectif ne peut être réalisé que par la coopération à l'échelle régionale et continentale et la recherche de solutions.

La PICI est née d'une proposition de l'Afrique du Sud visant à accélérer le développement des infrastructures régionales grâce à la promotion politique des projets. Le rôle des champions est d'apporter de la visibilité, de débloquer les goulots d'étranglement, de coordonner la mobilisation des ressources et d'assurer la mise en œuvre des projets. L'Initiative offre aux chefs d'État et de gouvernement africains la possibilité de participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets.

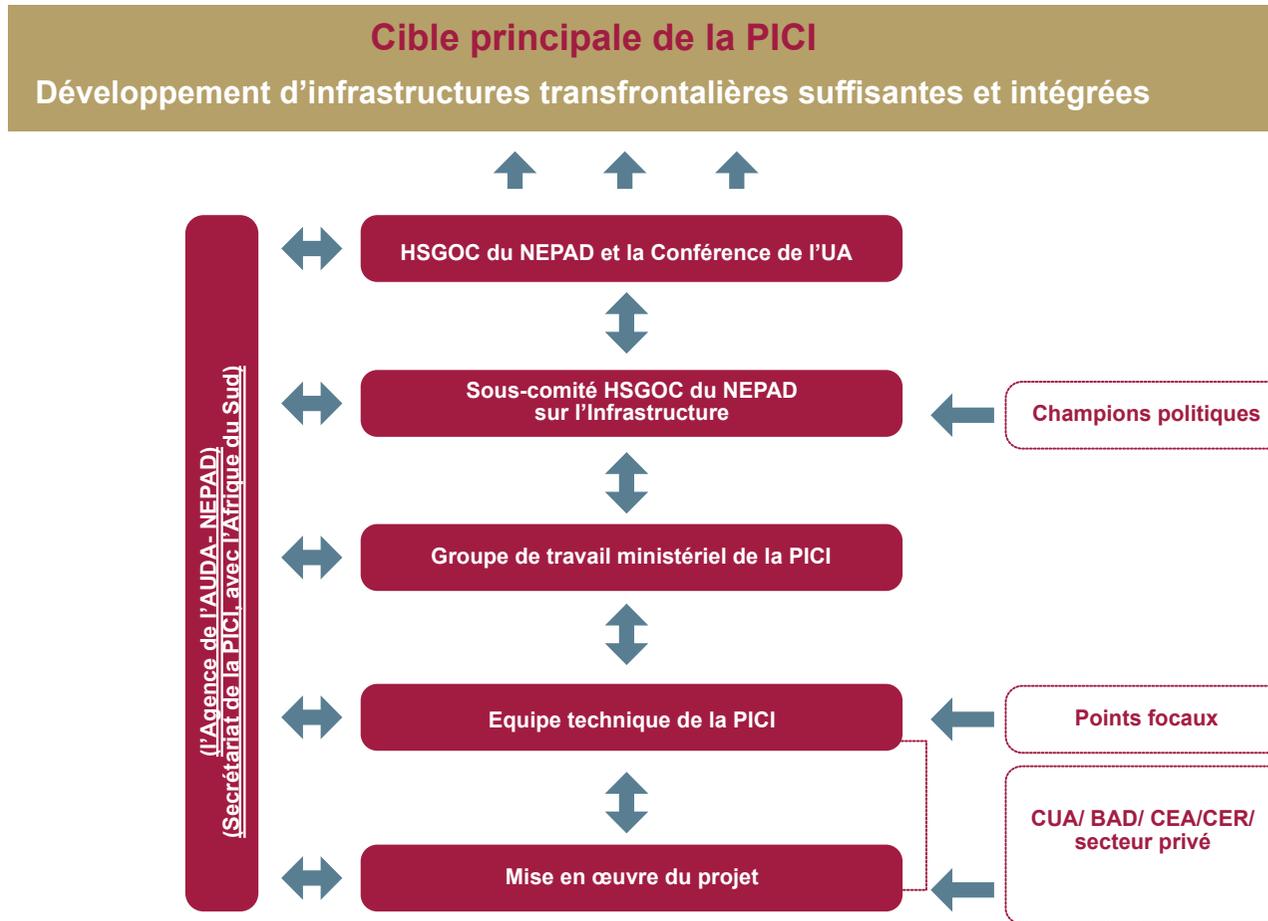
Au départ, sept projets ont été identifiés pour être appuyés par les sept chefs d'État et de gouvernement sélectionnés. La plupart de ces projets ont été approuvés par la 16e Assemblée de l'UA à Addis-Abeba, en Éthiopie, tandis que d'autres, tels que le projet du corridor LAPSSSET, ont ensuite rejoint la famille de la PICI, ce qui porte à huit le nombre total de projets parrainés. Ce chiffre a même augmenté, la Namibie et la Côte d'Ivoire ayant également rejoint la famille de la PICI. Le Soudan est le dernier pays à avoir demandé l'admission à la PICI.

L'Afrique du Sud, sous la direction de S.E. le Président Cyril Ramaphosa, préside la PICI. Les projets de la PICI couvrent divers secteurs d'infrastructures transfrontalières, notamment les transports, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les ressources hydriques transfrontalières. La PICI a été conçue, développée et mise en œuvre conjointement par l'Agence de l'AUDA-NEPAD et la présidence de l'Afrique du Sud.

## 6. Chronologie des jalons de la PICI

Date	Un Événement	Pays	Résultat Principal
Juillet 2010	NEPAD HSGOC	Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ancien président de l'Afrique du Sud a proposé une approche de leadership politique pour accélérer la mise en œuvre des projets.</li> <li>Recommandation de création d'un sous-comité ad hoc de haut niveau pour la PICI.</li> </ul>
	15 <sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA		<ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation de la création d'un sous-comité ad hoc de haut niveau pour la PICI, l'Afrique du Sud assurant la présidence.</li> </ul>
Juillet – Septembre 2010	Conceptualisation de la PICI	Afrique du Sud	Développement du concept et des documents techniques de la PICI sur la base de la proposition soumise par l'Afrique du Sud
Septembre – Novembre 2010			Élaboration des critères de sélection des projets et des champions, ainsi que des modalités pour faire avancer le concept.
Décembre 2010	Premier atelier de la TTT de la PICI	Afrique du Sud	Approbation des différents documents techniques
Janvier 2011	Réunion ministérielle de la PICI à l'échelle de l'Afrique	Afrique du Sud	Sélection des projets et des champions de la PICI.
	Sous-comité ad hoc de haut niveau sur les infrastructures NEPAD HSGOC / 16 <sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA	Éthiopie	Approbation des résultats de la réunion ministérielle de la PICI à l'échelle de l'Afrique.
	NEPAD HSGOC / 18 <sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA		Approbation de la PICI (c'est-à-dire projets, critères et modalités de fonctionnement).
Janvier 2013	Troisième atelier de la TTT de la PICI	Nigeria	Approbation du projet PICI de l'Égypte.
	Sous-comité ad hoc de haut niveau sur les infrastructures / petit-déjeuner PICI		
	NEPAD HSGOC / 20 <sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA.	Ethiopia	
Janvier 2015	4 <sup>e</sup> atelier de la TTT de la PICI		Approbation du projet PICI du Kenya
	Réunion ministérielle de la PICI à l'échelle de l'Afrique	Afrique du Sud	
	Sous-comité ad hoc de haut niveau sur les infrastructures / petit-déjeuner PICI.		
	HNEPAD HSGOC/ 24 <sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA.	Éthiopie	
Janvier 2016	Sous-comité ad hoc de haut niveau sur les infrastructures / petit-déjeuner PICI.	Éthiopie	Approbation du projet PICI du Naminie
	NEPAD HSGOC / 26 <sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA.		
Octobre 2019	9 <sup>e</sup> atelier de la TTT de la PICI	Côte d'Ivoire	Approbation du projet PICI de la Côte d'Ivoire et demande d'adhésion du Soudan à la PICI.
	PICI Africa-wide Ministerial Working Group meeting	Égypte	

## 7. Cadre de mise en œuvre et de production de rapports de la PICI



## 7. Cadre de mise en œuvre et de production de rapports de la PICI

### A. l'Agence de l'AUDA- NEPAD:

La promotion du développement des infrastructures est l'un des principaux mandats de l'Agence de l'AUDA- NEPAD HSGOC. Il convient donc qu'elle soit, en tant que bras technique de l'UA, le secrétariat de la PICI, conjointement avec l'Afrique du Sud. L'Agence de l'AUDA- NEPAD coordonne les engagements avec les points focaux nationaux, les champions, les CER, les partenaires de développement et les investisseurs potentiels du secteur privé pour la collecte de fonds et le financement des projets de la PICI.

Elle suit également l'avancement des projets, coordonne, accueille et co-organise les ateliers de la TTT en collaboration avec les États membres de la PICI. L'Agence de l'AUDA- NEPAD HSGOC produit en outre des rapports d'avancement réguliers et un rapport annuel complet sur l'état d'avancement des projets de la PICI. Ce rapport annuel est présenté par le président du HSGOC, S.E. le Président Cyril Ramaphosa, pour approbation et adoption par la Conférence de l'UA.

### B. Sous-comité HSGOC du NEPAD sur l'Infrastructure: (Champions politiques)

Le sous-comité ad hoc de haut niveau sur les infrastructures fonctionne dans le cadre des structures de gouvernance de l'Agence de l'AUDA- NEPAD et rend compte au HSGOC de l'Agence de l'AUDA- NEPAD. Il a été créé conformément à la recommandation de la 23e réunion du HSGOC du NEPAD, le 24 juillet 2010. Il fournit des rapports réguliers sur l'état d'avancement des projets de la PICI afin de s'assurer que le développement des infrastructures régionales reste une priorité absolue du HSGOC de l'Agence de l'AUDA- NEPAD.

Le sous-comité comprend maintenant onze chefs d'État et de gouvernement d'Afrique du Sud (président), d'Algérie, du Bénin, d'Égypte, du Nigeria, de la République du Congo, du Kenya, de Namibie, de Côte d'Ivoire, du Rwanda et du Sénégal, qui sont également les champions politiques de projets d'infrastructure spécifiques. En 2020, le Soudan sera officiellement annoncé comme nouvel État membre lors du sommet de l'UA.

**Les champions politiques sont essentiels au succès de la PICI. Ils ont pour responsabilités, entre autres :**

- D'apporter de la visibilité aux projets.
- De débloquent les goulots d'étranglement politiques.
- De diriger les efforts de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets.
- D'assurer une mise en œuvre rapide des projets.

#### Liste chronologique des réunions du Sous-comité spécial de haut niveau sur les infrastructures

	Date	Pays
1	Janvier 2011	Éthiopie
2	Janvier 2012	Éthiopie
3	Juillet 2012	Guinée Équatoriale
4	Janvier 2013	Éthiopie
5	Mai 2013	Éthiopie
6	Janvier 2014	Éthiopie
7	Juin 2014	Éthiopie
8	Janvier 2015	Éthiopie
9	Janvier 2016	Éthiopie
10	Janvier 2018	Éthiopie

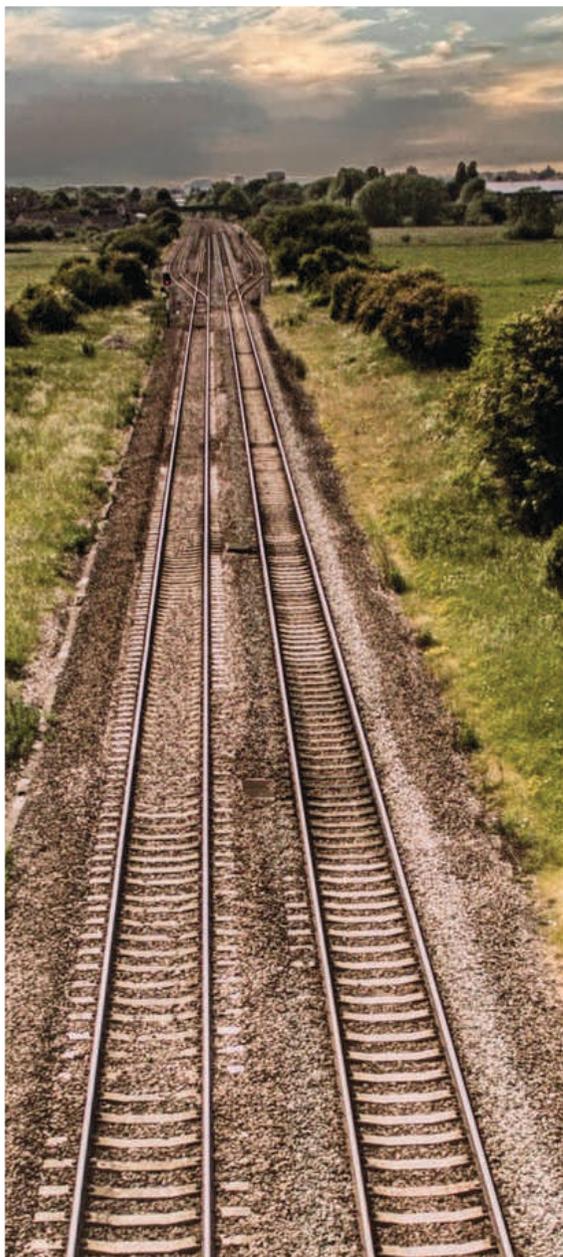
#### Petit-déjeuner présidentiel de la PICI

Le Président sud-africain organise régulièrement un petit-déjeuner présidentiel avant chaque réunion du HSGOC. Les petits-déjeuners constituent une plate-forme où les champions respectifs de la PICI rendent compte de l'avancement de leurs projets. Le premier petit-déjeuner a eu lieu en janvier 2012.

	Date	Pays
1	Janvier 2012	Éthiopie
2	Juillet 2012	Guinée Équatoriale
3	Janvier 2013	Éthiopie
4	Janvier 2014	Éthiopie
5	Juin 2014	Éthiopie
6	Janvier 2015	Éthiopie
7	Janvier 2016	Éthiopie

Le Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) du NEPAD a été créé en février 2010 lors du sommet de l'UA à Addis-Abeba, en Éthiopie, conformément à l'intégration du NEPAD dans les structures de l'UA. Le HSGOC assure le leadership du processus du NEPAD, définit les politiques, les priorités et les programmes d'action. Il est composé des chefs d'État et de gouvernement de 20 pays africains, qui sont élus sur la base des cinq régions de l'UA.

## 7. Cadre de mise en œuvre et de production de rapports de la PICI



### C. Groupe de travail ministériel de la PICI :

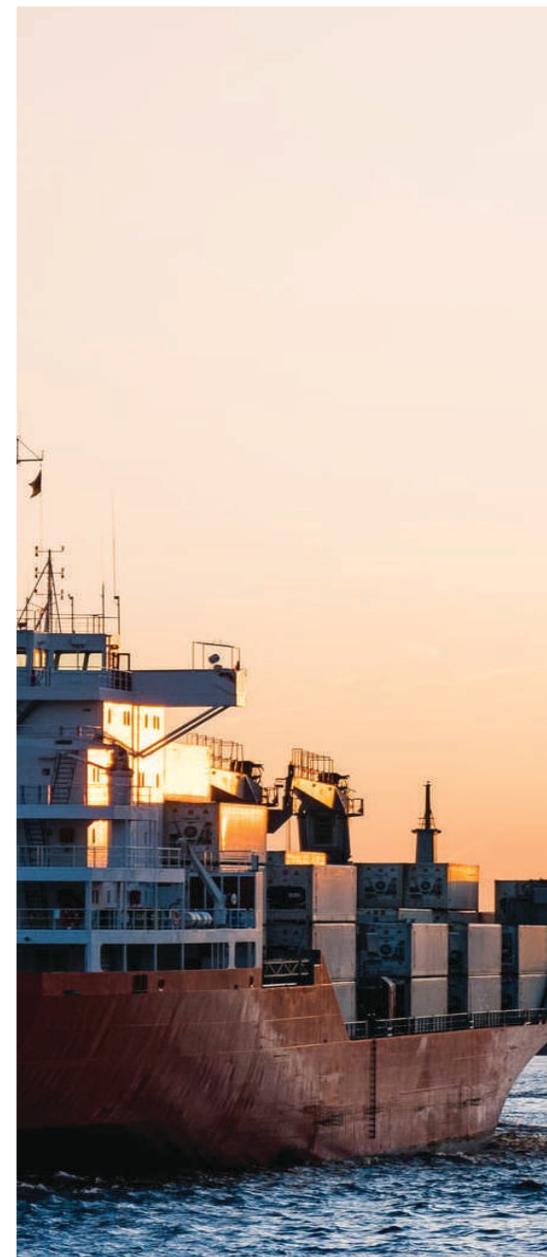
Les chefs d'État et de gouvernement qui siègent au sous-comité ad hoc de haut niveau sur les infrastructures sont assistés par le Groupe de travail ministériel. Ce Groupe de travail ministériel, présidé par l'Afrique du Sud (représentée par M. Jackson Mthembu, ministre à la Présidence), a reçu tous les pouvoirs et rend compte de l'état d'avancement et de la mise en œuvre des projets de la PICI sélectionnés au sous-comité de haut niveau.

Le Groupe de travail ministériel de la PICI a notamment pour responsabilité de :

- Discuter du concept et de la structure du processus de sélection des champions.
- Discuter de l'implication des institutions nationales et régionales dans la rédaction du rapport exécutif, ainsi que d'adopter le rapport de la TTT avant qu'il ne soit présenté au HSGOC.
- Sélectionner Les projets de la PICI recommandés par la TTT pour la mise en œuvre, en vue de leur soumission ultérieure au sous-comité de haut niveau.
- Proposer des champions et leurs projets d'infrastructure respectifs pour approbation par le HSGOC.
- Superviser les activités de la TTT de la PICI.

#### Liste chronologique de la réunion du groupe de travail ministériel panafricain PICI

	Date		Pays
1	Janvier	2011	Éthiopie
2	Janvier	2012	Éthiopie
3	Février	2019	Afrique du Sud
4	Octobre	2019	Égypte



## 7. Cadre de mise en œuvre et de production de rapports de la PICI

### D. Equipe technique de la PICI : (points focaux des États membres)

Le groupe ministériel de la PICI est soutenu par la TTT. Il est coprésidé par l'Afrique du Sud et l'Agence de l'AUDA- NEPAD. Le mandat principal de la TTT de la PICI est de délibérer sur la voie à suivre par l'Initiative et de présenter l'état d'avancement de chacun des projets de la PICI à soumettre au Groupe de travail ministériel de ladite Initiative. En outre, il identifie les critères recommandés pour la sélection de nouveaux projets ainsi que les modalités de sélection des champions. Avec l'Agence de l'AUDA- NEPAD et l'Afrique du Sud, la TTT de la PICI réunit les points focaux nationaux de la PICI et les Personnes compétentes pour participer à l'élaboration du rapport complet sur l'état d'avancement des projets de la PICI..

<sup>2</sup> Il convient de mentionner qu'un groupe de travail a été créé au cours des premières étapes du PICI pour, entre autres, finaliser les notes conceptuelles sur la promotion des infrastructures régionales en Afrique; rédiger les critères de sélection des projets et des champions; préparer le concept technique; et rédiger la modalité du champion. Ces résultats ont été soumis au TTT pour approbation et transmis au Groupe de travail ministériel panafricain PICI.

L'Agence de l' AUDA-NEPAD et le gouvernement sud-africain (représenté par DIRCO) ont fait partie du groupe de travail, qui a été dissous une fois son mandat accompli.

#### Liste chronologique de la réunion du groupe de travail ministériel panafricain PICI

	Date		Pays
1	Décembre	2010	Afrique du Sud
2	Décembre	2011	Afrique du Sud
3	Janvier	2013	Nigeria
4	Janvier	2015	Afrique du Sud
5	Mai	2015	Égypte
6	Janvier	2017	Afrique du Sud
7	Mai	2018	Kenya
8	Janvier	2019	Namibie
9	Octobre	2019	Ivory Coast

Les points focaux des États membres sont désignés par les champions de leurs pays respectifs et les représentent au niveau de la TTT. Leur rôle est de présenter le rapport sur l'état d'avancement du projet ainsi que toutes les informations pertinentes concernant leurs projets respectifs lors de l'atelier de la TTT. Ils sont donc le point de contact de la PICI dans leur pays et travaillent en étroite collaboration avec le coordonnateur de la PICI de l'Agence de l'AUDA- NEPAD, l'Afrique du Sud et leurs ministres respectifs qui siègent au

### E. Commission de l'Union africaine (CUA):

La CUA travaille en étroite collaboration avec l'Agence de l'AUDA- NEPAD pour coordonner et faciliter la préparation et la mise en œuvre des projets de la PICI et est également un membre actif de l'atelier de l'Équipe du groupe technique de la PICI.

### F. Autres parties prenantes concernées :

La BAD, la CEA et les CER jouent un rôle important non seulement dans le cadre de la TTT, mais sont également responsables de la mobilisation des ressources. En outre, la participation du secteur privé est essentielle à la réussite de la mise en œuvre des projets de la PICI.



## 8. Critères de sélection de la PICI

---

Après mûre réflexion, des critères de sélection ont été mis en place pour Les projets del la PICI d'infrastructure à défendre, ainsi que pour les champions qui seraient responsables de la bonne mise en œuvre des projets. En 2010, il a été décidé que Les projets del la PICI d'infrastructure sélectionnés devaient provenir soit du Plan d'action à court terme (STAP) de l'Agence de l'AUDA- NEPAD, soit du Plan d'action de l'UA pour l'Afrique (AAP), ou des deux. Ces projets ont également été liés aux résultats finalisés des projets du PIDA. Les champions devaient être des chefs d'État et de gouvernement ayant un intérêt direct dans le projet spécifique et ayant la capacité de lui donner de la visibilité, de débloquer les goulots d'étranglement et de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet.

### A. Critères de sélection des projets :

Les projets del la PICI doivent remplir les critères suivants :

1. Être régionaux (multinationaux/transfrontaliers couvrant au moins deux États membres de l'UA), continentaux (couvrant au moins deux sous-régions) ou un projet d'État ayant des retombées au niveau régional.
2. Être susceptibles d'être financés et avoir dépassé les étapes de pré faisabilité ou de faisabilité.
3. Présenter des avantages socio-économiques quantifiables, favorisant ainsi l'intégration et les échanges régionaux à court ou moyen terme.
4. Promouvoir les possibilités d'emploi en créant des emplois durables découlant du projet.
5. Avoir un potentiel de copropriété ou de propriété conjointe qui sera accepté par les États ou les régions concernés.
6. Être considérés comme une priorité absolue par toutes les parties prenantes concernées, et manifester un équilibre sous-régional ou continental, c'est-à-dire être équitablement répartis.
7. Nécessiter des efforts de mobilisation de ressources minimales et peu complexes.
8. Être considérés comme des projets phares susceptibles d'être reproduits dans d'autres régions et de constituer ainsi une pratique louable en matière d'infrastructures.
9. Participer à l'atteinte des objectifs d'intégration régionale en ciblant la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le développement avec un impact démontrable, et contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire.
10. Ne pas être entravés par des questions géopolitiques nationales et régionales compliquées, avec un effort minimal requis pour résoudre/débloquer tout goulot d'étranglement.

---

### B. Critères de sélection des champions :

Les champions doivent remplir les critères suivants :

1. Avoir une capacité prouvée ou démontrable en matière de promotion et de défense de la vision et du programme de l'Agence de l'AUDA- NEPAD.
2. Exprimer leur engagement et leur volonté de respecter les critères de sélection pour le développement des infrastructures.
3. Avoir la capacité de diriger l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre finale du projet.
4. Superviser le processus de suivi et d'évaluation, y compris la soumission de rapports réguliers sur l'avancement du projet au HSGOC de l'Agence de l'AUDA- NEPAD.
5. Pouvoir démontrer l'apport du projet spécifique au développement durable des infrastructures.
6. S'engager à parrainer le projet en mobilisant activement les ressources du continent africain et des partenaires de développement, afin d'accélérer la facilitation et la promotion du développement des infrastructures.
7. Si nécessaire, être prêt à trouver/apporter les ressources supplémentaires nécessaires pour soutenir la mise en œuvre rapide du projet.
8. Avoir un intérêt géopolitique direct et une pertinence dans le projet et s'engager à mettre ce dernier en œuvre.
9. Être disposé à s'engager et à consulter d'autres collègues africains en vue de parrainer efficacement Les projets del la PICI.
10. Soutenir la création d'un environnement propice à la mise en œuvre du projet et les capacités techniques de mise en œuvre nécessaires pour conduire l'exécution du projet.
11. Avoir un intérêt manifeste à assurer l'achèvement du projet au moyen de phases de mise en œuvre hiérarchisées.
12. Avoir réussi dans le passé à promouvoir des projets d'infrastructure en vue d'une mise en œuvre complète.

## 9. Situation actuelle de la PICI

### A. Adhésion à la PICI

Date d'adhésion à la PICI	Nombre total*	Pays	Note
2011	8	Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Égypte, Nigeria, République du Congo, Rwanda, Sénégal	Le Bénin n'a pas encore présenté son projet. Le projet PICI de l'Égypte a été approuvé en 2013
2012	9	Côte d'Ivoire	Le projet de la Côte d'Ivoire a été approuvé en 2019
2015	10	Kenya	-
2016	11	Namibie	-
2019	12	Sudan	Sera officiellement annoncée lors du sommet de l'UA de 2020

Note: Nombre cumulé.



### B. Liste Des Projets De La Pici :

Projet *	État champion*	Nombre de pays bénéficiaires
1. Liens manquants sur l'autoroute Transsaharienne et Lien par fibre optique entre l'Algérie et le Nigeria via Niger	Algérie	6
2. Projet de pont route-chemin de fer Kinshasa-Brazzaville.	Congo	2
3. Projet d'autoroute Abidjan-Lagos.	Côte d'Ivoire	5
4. Ligne de navigation entre le lac Victoria et la Méditerranée (VICMED)	Égypte	9
5. Projet de corridor de transport port de Lamu – Sud-Soudan – Éthiopie (LAPSSET)	Kenya	4
6. Plate-forme logistique internationale de Namibie.	Namibie	8
7. Gazoduc transsaharien.	Nigeria	3
8. Déblocage des goulots d'étranglement politiques pour Les projets del la PICI de TIC à haut débit et de fibre optique reliant les États voisins.	Rwanda	Tous les pays africains
9. Projet de route-chemin de fer Dakar-Bamako.	Sénégal	10
10. Corridor routier, ferroviaire et d'infrastructures connexes du Corridor Nord-Sud.	Afrique du Sud	12
11. The Sawakin-Port Sudan Project.	Sudan***	4

Note:

\* Le terme « projet » désigne le projet soutenu par chaque État membre de la PICI, qu'il s'agisse d'un projet unique ou d'un projet composite et quelle qu'en soit la nature.

\*\* Les États membres de la PICI sont classés par ordre alphabétique.

\*\*\* Le Soudan doit être officiellement annoncé comme nouveau membre lors du sommet de février 2020.

## 9. Situation actuelle de la PICI

### C. Répartition des projets de la PICI par CER en 2019 :

Projet	CEN-SAD	COMESA	EAC	CEDEAO	CEEAC	IGAD	UMA	SADC
1. Chaînon manquant sur l'autoroute transsaharienne et liaison par fibre optique entre l'Algérie et le Nigeria via le Niger.				○			○	
2. Projet de pont route-chemin de fer Kinshasa-Brazzaville.		○			○			○
3. Projet d'autoroute Abidjan-Lagos				○	○			
4. Ligne de navigation entre le lac Victoria et la Méditerranée (VICMED)		○	○			○		○
5. Projet de corridor de transport port de Lamu – Sud-Soudan – Éthiopie (LAPSSSET)	○	○	○			○		
6. Plate-forme logistique internationale de Namibie.		○				○		○
7. Gazoduc transsaharien.				○			○	
8. Déblocage des goulots d'étranglement politiques pour Les projets del la PICI de TIC à haut débit et de fibre optique reliant les États voisins..	○	○	○	○	○	○	○	○
9. Projet de route-chemin de fer Dakar-Bamako.		○		○	○	○		
10. Corridor routier, ferroviaire et d'infrastructures connexes du Corridor Nord-Sud.		○	○					○
11. Projet Sawakin – Port-Soudan.		○		○		○		

## 10. PICI: la voie à suivre



Des progrès tangibles ont été réalisés dans la mise en œuvre de la plupart des projets de la PICI. Toutefois, il est toujours urgent d'améliorer et de renforcer la coordination des efforts pour garantir que Les projets del la PICI de la PICI soient pleinement exécutés dans les délais prévus.

### **A. Amélioration de la visibilité :**

Malgré l'élan important donné par la PICI depuis sa création, nous devons encore apporter plus de visibilité aux différents projets de l'Initiative. À cet égard, l'Agence de l'AUDA- NEPAD et l'Afrique du Sud examinent actuellement la possibilité d'étendre davantage la couverture de la Base de données sur les infrastructures africaines (AID) afin d'inclure tous Les projets del la PICI de la PICI. Il s'agit de tenir à jour une base de données des projets de la PICI et de la rendre disponible sur Internet, comme c'est le cas avec le Centre d'information virtuel du PIDA (V-PIC).

---

### **B. Maintien d'un soutien politique de haut niveau:**

L'engagement politique des chefs d'État et de gouvernement de la PICI est parfois perçu comme une nécessité pour briser certains obstacles/barrières avec une plus grande urgence afin d'accélérer la mise en œuvre des projets de la PICI.

---

### **C. Participation effective des États membres au cadre de mise en œuvre et d'établissement de rapports de la PICI :**

Les États membres de la PICI sont censés continuer à faire preuve d'engagement et de participation effectifs dans tous les segments de l'initiative PICI, comme le montre la figure présentant le cadre de mise en œuvre et de rapport de la PICI à la section 5. Il s'agit à tout moment de tenir la PICI au courant de la situation et des défis qui en découlent. En conséquence, les États membres pourraient proposer les actions nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des différents projets.

---

## 10. PICI: la voie à suivre

---

### D. Collaboration plus étroite entre les États membres :

Tous les pays de la PICI sont invités à rester pleinement engagés à collaborer plus étroitement en vue de la bonne mise en œuvre de certains projets transfrontaliers de la PICI.

---

### E. Mobilisation des ressources pour Les projets del la PICI de la PICI :

Elle peut être effectuée par le biais d'un certain nombre d'actions, notamment :

- Il est recommandé aux pays de la PICI de canaliser Les projets del la PICI susceptibles d'être financés en collaboration avec la BAD, qui est le principal partenaire de développement des infrastructures sur le continent.
  - l'Agence de l'AUDA- NEPAD et l'Afrique du Sud devraient s'engager auprès des partenaires concernés et des experts régionaux et continentaux et travailler plus étroitement avec eux pour obtenir une participation et un engagement plus significatifs dans Les projets del la PICI continentaux de développement des infrastructures de la PICI.
- 

### F. Efficacité et financement du secrétariat de la PICI :

Afin d'aborder l'aspect du fonctionnement et du financement efficaces de la PICI et de sa durabilité à long terme, les pays membres de la PICI et les parties prenantes concernées sont invités à envisager sérieusement d'allouer des ressources supplémentaires (techniques et financières) au secrétariat de la PICI afin de s'assurer qu'il remplisse son rôle et s'acquitte de ses responsabilités de manière efficace et efficiente.

---

### G. Antégration de la PICI dans le processus PIDA PAP:

Il est nécessaire de s'assurer que les différents projets de la PICI s'inscrivent dans le processus du Programme de développement des infrastructures en Afrique – Plan d'action prioritaire (PIDA PAP).

---



# 11.1 Aperçu des projets de la PICI

## 11.1 Liens manquants sur l'autoroute Transsaharienne et Lien par fibre optique entre l'Algérie et le Nigeria via Niger



S.E. le Président  
Abdelkader Bensalah



Champion		Algérie	
	<b>A) Liens manquants sur l'autoroute Transsaharienne</b>	<b>B) Lien par fibre optique entre l'Algérie et le Nigeria via Niger</b>	
<b>CER concernées</b>	CEDEAO et UMA	CEDEAO et UMA	
<b>Pays concernés</b>	Algérie, Niger, Nigeria, Tunisie, Mali et Tchad	Algérie, Niger, Nigeria et Tchad	
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2011	2011	
<b>Description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et rénovation des tronçons manquants sur cette autoroute transnationale. Il s'agit notamment de la construction de 225 km de route entre Assamaka et Arlit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation de 4 500 km de câble à fibre optique terrestre entre l'Algérie et le Nigeria via le Niger. Ce réseau a été étendu au Tchad.</li> </ul>	
<b>Coût</b>	102 millions USD.	80 millions USD.	
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en œuvre de ce projet se fait en deux lots de travaux. Le lot 1 (125 km, réalisé à 64 %) et le lot 2 (100 km, réalisé à 74 %).</li> <li>Délais d'achèvement (à achever en mars 2020 et à inaugurer en avril 2020).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La section de l'Algérie (2 700 km), qui fait partie de l'épine dorsale de la fibre optique nationale, est achevée et totalement fonctionnelle. Cette section sera toutefois renforcée et sécurisée pour permettre une connectivité permanente.</li> </ul>	



<b>Champion</b>	Congo
<b>CER concernées</b>	CEEAC, SADC et COMESA
<b>Pays concernés</b>	République du Congo et République démocratique du Congo.
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2011
<b>Description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif global est d'améliorer la connectivité des transports et des échanges régionaux et de faciliter l'interconnexion des réseaux ferroviaires en Afrique centrale, orientale et australe.</li> <li>• Le projet comprend la construction d'un pont mixte routier et ferroviaire sur le fleuve Congo, la mise en œuvre d'un OSBP et la conception, la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer reliant Kinshasa et Brazzaville et se raccordant à la ligne existante Lubumbashi-Ilebo.</li> <li>• Le projet a été divisé en deux sections, la République du Congo dirigeant le volet pont-route et la RDC dirigeant la composante ferroviaire entre Kinshasa et Ilebo (1 000 km).</li> </ul>
<b>Estimation du coût</b>	367 millions d'euros
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En novembre 2018, la République du Congo et la RDC ont signé un accord de 500 millions d'euros pour la construction d'un pont sur le fleuve Congo reliant les deux capitales afin de commencer la mise en œuvre du projet.</li> <li>• Le projet devrait être achevé d'ici 2025.</li> </ul>



Champion Côte d'Ivoire	
<b>CER concernées</b>	CEDEAO et CEEAC
<b>Pays concernés</b>	Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria.
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2019
<b>Description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le corridor Abidjan-Lagos a été sélectionné par les présidents des cinq pays concernés (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria) comme l'un des projets les plus importants en Afrique de l'Ouest en matière d'intégration régionale. Le projet comporte cinq axes : la facilitation des échanges, l'amélioration des infrastructures du corridor routier, la gestion et la coordination du projet, les programmes de lutte contre le VIH/SIDA et le suivi des performances du corridor.</li> </ul>
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs acteurs, comme la Banque mondiale, sont impliqués dans la mise en œuvre du projet.</li> <li>La CEDEAO et la BAD ont signé une « convention de rétrocession de subvention » d'une valeur de 22,7 millions USD pour financer toutes les études techniques de mise en œuvre.</li> <li>La CEDEAO a lancé une unité de mise en œuvre du projet pour superviser la gestion quotidienne du projet.</li> </ul>



S.E. le Président  
Abdel Fattah el-Sisi



Champion		République arabe d'Égypte
CER concernées	COMESA, IGAD, EAC et SADC.	
Pays concernés	Égypte, Kenya, Ouganda, Soudan, Sud-Soudan, Burundi, Éthiopie, RDC et Tanzanie.	
Date d'adhésion à la PICI	2013	
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet a été lancé par le gouvernement égyptien et l'Agence de l'AUDA- NEPAD en juin 2013. L'idée est de promouvoir le transport intermodal en intégrant les installations de transport fluvial, ferroviaire et routier le long du Nil et de renforcer les capacités de gestion du fleuve. La phase 1 du projet comprendra la section allant du lac Albert en Ouganda à Khartoum au Soudan, la section allant de Gambeila en Éthiopie au Nil Blanc au Sud-Soudan et la section allant de Khartoum au Soudan à Assouan en Égypte.</li> <li>La phase 2 comprendra la section allant du lac Victoria au lac Albert, tous deux en Ouganda, et la section entre le bassin du Nil Bleu en Éthiopie et le Nil principal au Soudan. Ce projet stimulera le développement économique dans le corridor du Nil en facilitant les échanges et l'intégration régionale, ainsi qu'en améliorant le transport des biens et des personnes.</li> </ul>	
Situation actuelle et prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet grâce à la pleine participation des pays concernés.</li> <li>La première phase de l'étude de faisabilité de la VICMED a été achevée grâce à une subvention de 650 000 USD de la BAD. Toutes les activités de cette phase ont été achevées avec succès.</li> <li>L'Égypte travaille actuellement avec la BAD, le Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure de l'Agence de l'AUDA- NEPAD (AUDA-NEPAD-IPPF) et le COMESA pour financer la deuxième phase de l'étude de faisabilité.</li> </ul>	



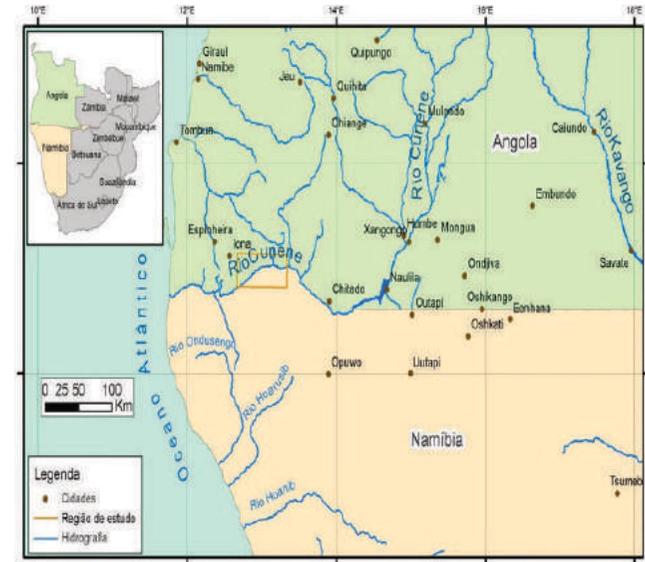
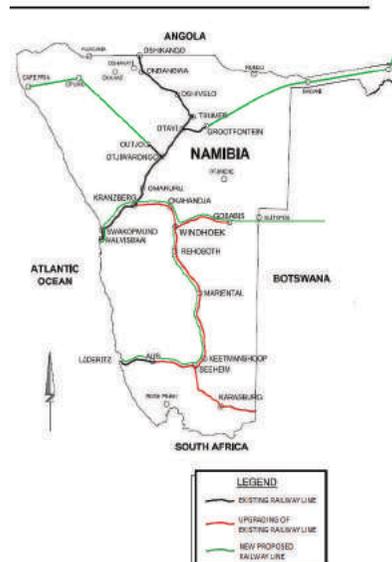
S.E. le Président Uhuru Kenyatta



Champion		Kenya
CER concernées	COMESA, CEN-SAD, EAC, et IGAD.	
Pays concernés	Kenya, Sud-Soudan, Éthiopie et Ouganda	
Date d'adhésion à la PICI	2015	
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet de corridor LAPSSET est un programme régional d'infrastructure multimodale intégrant des routes, des chemins de fer et des pipelines au Kenya, au Sud-Soudan et en Éthiopie. Une fois achevé, le programme sera relié à d'autres corridors continentaux, renforçant ainsi l'intégration régionale et continentale.</li> <li>Les investissements prévus équivalent à la moitié du PIB du Kenya (investissement de base). En fait, les statistiques prudentes de faisabilité montrent que le projet injectera entre 2 et 3 % du PIB dans l'économie. Le projet de corridor LAPSSET apportera une contribution énorme à la croissance économique du Kenya, avec des projections allant de 8 à 10 % du PIB. Les composantes du projet sont réparties sur une grande partie du territoire kenyan et permettront de désenclaver les régions du nord du pays et de diminuer la pression sur le port de Mombasa.</li> </ul>	
Situation actuelle et prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>La première réunion ministérielle régionale du corridor LAPSSET s'est tenue à Mombasa, au Kenya, du 12 au 14 janvier 2020, lors de laquelle il a été décidé de la mise en place d'un cadre/mécanisme institutionnel et de l'organisme de coordination de la mise en œuvre.</li> <li>Les postes d'amarrage 2 et 3 du port de Lamu seront livrés d'ici décembre 2020.</li> <li>Le tronçon routier Lokichar - Nakodok (338 km) qui s'étend du bassin pétrolier de Lokichar à la frontière entre le Kenya et le Sud-Soudan sera achevé d'ici août 2020.</li> <li>Le tronçon routier Ageremariam - Hawassa (198 km) en Éthiopie est en cours de construction et devrait être prêt d'ici la mi-2020.</li> </ul>	



S.E. le Président Hage Geingob



<b>Champion</b>	<b>Namibie</b>
<b>CER concernées</b>	COMESA, CEN-SAD, EAC, et IGAD.
<b>Pays concernés</b>	Namibie, Zambie, Malawi, République démocratique du Congo, Botswana, Angola et Afrique du Sud.
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2016
<b>Description du projet</b>	<p>Les composantes du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La ligne ferroviaire Grootfontein/Rundu/Katima Mulilo (corridor transcaprivien). Longueur totale de 767 km, région nord-est du pays. Permettre le commerce d'import/export via le port de Walvis Bay vers les pays concernés.</li> <li>• Chemin de fer Trans-Kalahari (TKR) : Le TKR est un projet bilatéral entre la Namibie et le Botswana visant à construire une ligne de chemin de fer d'environ 1 500 km reliant les deux pays pour faciliter l'exportation de charbon.</li> <li>• Corridor Trans-Oranje – port de Luderitz : Le port de Luderitz est un lien vers le corridor Trans-Oranje qui permet de desservir le marché du sud de la Namibie et du Cap-du-Nord en Afrique du Sud.</li> <li>• Projet hydroélectrique de Baynes : La centrale hydroélectrique de Baynes, d'une puissance de 600 MW, doit être construite par les gouvernements angolais et namibien.</li> </ul>
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement de Namibie travaille actuellement en collaboration avec la BAD pour explorer la possibilité d'un cofinancement de l'étude de faisabilité de la ligne ferroviaire Grootfontein/Rundu/Katima Mulilo (corridor transcaprivien).</li> <li>• Le Comité ministériel conjoint (JMC) de la Namibie et du Botswana a accepté de rebaptiser le projet TKR en une initiative de développement de corridor qui prendra en compte les différents secteurs économiques le long du corridor.</li> </ul>



Champion	
CER concernées	CEDEAO et UMA
Pays concernés	Algérie, Niger et Nigeria.
Date d'adhésion à la PICI	2011
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un gazoduc de gaz naturel de 4 400 km du Nigeria vers l'Algérie via le Niger et jusqu'à l'Espagne. Le gazoduc proposé s'étendra sur 1 037 km du Nigeria à la frontière du Niger, 840 km du Niger à l'Algérie, 2 303 km à travers l'Algérie et 220 km de l'Algérie à l'Espagne.</li> <li>Il aura une capacité annuelle estimée à 30 milliards de litres cubes de gaz naturel. Il sera construit grâce à un partenariat entre la Société pétrolière nationale du Nigeria (Nigerian National Petroleum Corporation – NNPC) et la Sonatrach d'Algérie, qui détiennent ensemble 90 % des parts, et la Société pétrolière nationale du Niger qui en détient 10 %.</li> </ul>
Coût	<ul style="list-style-type: none"> <li>23,7 milliards USD</li> </ul>
Situation actuelle et prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CICR du Nigeria a proposé une stratégie dirigée par le secteur privé pour développer le projet de gazoduc Nigeria-Algérie. Des options de financement sont disponibles pour le gazoduc Ajaokuta-Kaduna-Kano (AKK), un sous-projet du TSGP.</li> </ul>



S.E. le Président Paul Kagame



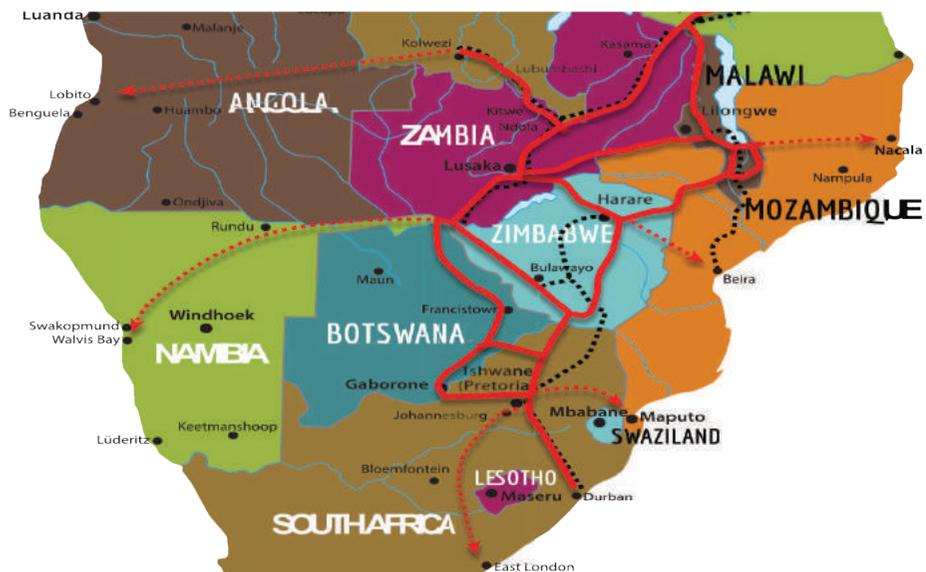
Champion		Rwanda
CER concernées	UMA, CEDEAO, EAC, IGAD, SADC, COMESA, CEEAC et CEN-SAD	
Pays concernés	Tous les pays africains.	
Date d'adhésion à la PICI	2011	
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'idée principale du projet est qu'un environnement harmonisé propice au déploiement des infrastructures de TIC accélérera l'élargissement de l'accès à l'Internet haut débit sur le continent et fournira les bases structurelles pour la mise en place d'entreprises de technologie qui connecteront l'Afrique au reste du monde.</li> <li>Le projet réunit les syndicats de télécommunications, les organismes de réglementation, les prestataires de services et les ministères des TIC de tous les pays de la région pour discuter du déploiement du haut débit et de l'infrastructure des TIC dans l'EAC.</li> </ul>	
Situation actuelle et prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet de TIC à haut débit et de fibre optique pour tous les pays de l'EAC a été dûment mené à bien, et ceux-ci ont été interconnectés et reliés aux câbles sous-marins à fibre optique de Mombasa et de Dar es-Salaam.</li> <li>Le président du Rwanda est actuellement le champion de l'initiative Smart Africa, qui compte à ce jour 30 États membres.</li> <li>Smart Africa a approuvé le cadre juridique régissant l'itinérance et les communications internationales dans le cadre de cette initiative. L'objectif principal est de définir un cadre juridique et tarifaire harmonisé en matière d'itinérance et d'appels internationaux sur les réseaux de communication fixes et mobiles ouverts au public.</li> </ul>	



<b>Champion</b>	<b>Sénégal</b>
<b>CER concernées</b>	CEDEAO, CEEAC, COMESA et IGAD
<b>Pays concernés</b>	10 pays : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, Soudan, Éthiopie et Djibouti.
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2011
<b>Description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet comprend la construction/rénovation de la route entre Dakar et Djibouti en combinant deux initiatives du Programme du réseau des routes transafricaines (TAH), TAH 5 (Dakar à N'Djaména) et TAH 6 (N'Djaména à Djibouti). Le Sénégal se concentrera sur la première partie de ce projet, c'est-à-dire le chemin de fer Dakar-Bamako.</li> <li>Le volet ferroviaire prévoit la construction d'un nouveau réseau de chemin de fer à écartement normal.</li> </ul>
<b>Coût</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2,21 milliards USD pour la liaison routière.</li> <li>5,95 milliards USD pour la ligne de chemin de fer.</li> </ul>
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Sénégal est en négociations avec des entreprises chinoises et d'autres partenaires pour obtenir un financement. Une table ronde a été organisée avec les bailleurs de fonds.</li> </ul>



S.E. le Président Cyril Ramaphosa



Champion		L'Afrique du Sud
<b>CER concernées</b>	SADC, COMESA et EAC	
<b>Pays concernés</b>	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Mozambique, Zambie, Zimbabwe, Tanzanie, Malawi, Lesotho, Namibie et RDC.	
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2011	
<b>Description du projet</b>	<p>Le projet est une interconnexion transfrontalière et continentale multimodale, reliant le Cap et le Caire                      L'Afrique du Sud soutient ce projet, qui implique un certain nombre de pays et de CER.                      L'Afrique du Sud a identifié, à court terme, quatre projets transfrontaliers, parmi lesquels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Afrique du Sud deviendra la plaque tournante de la fabrication et de la fourniture de matériel ferroviaire pour l'Afrique, conformément à la résolution du Sommet de l'Union africaine</li> <li>• Le poste frontalier de Beitbridge - reliant l'Afrique du Sud et le Zimbabwe au reste du continent;</li> <li>• Le projet hydroélectrique Inga III - comprenant l'Afrique du Sud, la RDC, la Namibie, le Botswana et l'Angola; et</li> <li>• Le projet hydraulique des Lesotho Highlands - Phase II (LHWP).</li> </ul>	
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Afrique du Sud finalise actuellement un document conceptuel stratégique qui démontrera en termes clairs et précis comment le centre de fabrication du matériel ferroviaire prévoit d'être exécuté .</li> <li>• Le poste frontalier de Beitbridge est actuellement en phase d'approvisionnement. L'Afrique du Sud et le Zimbabwe se sont engagés à conclure tous les travaux en cours d'exécutions sur le poste frontalier de Beit Bridge One Stop.</li> <li>• Les négociations et les délibérations du projet Inga III reviennent de plus en plus au rang des priorités clés du continent;</li> <li>• La phase II du LHWP sera mise en œuvre en fonction de deux composantes distinctes</li> </ul>	



<b>Champion</b>		<b>Soudan</b>
<b>CER concernées</b>	CEDEAO, IGAD et COMESA	
<b>Pays concernés</b>	4 pays : Soudan, Sud-Soudan, Niger et Sénégal	
<b>Date d'adhésion à la PICI</b>	2019 (à annoncer officiellement lors du sommet de l'UA de 2020)	
<b>Description du projet</b>	<p>Ce projet comporte trois sous-projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le port maritime de Sawakin, qui a déjà été soumis au CIM africain de la PICI, qui s'est réuni au Cap le 5 février 2019.</li> <li>• Le chemin de fer Dakar – N'Djaména – Port-Soudan : est une proposition de chemin de fer transcontinental de 4 000 km de long qui relierait Dakar (Sénégal) à Port-Soudan (Soudan) . Il traverserait plusieurs pays et comporterait des embranchements pour relier les capitales qui ne sont pas sur son tracé direct.</li> <li>• Le chemin de fer Babanusa – Sud-Soudan : est une ligne ferroviaire internationale reliant la ville de Babanusa au Soudan à Wau, la deuxième ville du Sud-Soudan. Il se termine à la gare de Wau. La ligne ferroviaire à écartement de 1 067 mm mesure 445,5 km de long. 195,5 km ont été construits sur le territoire soudanais et 250 km sur le territoire du Sud-Soudan.</li> </ul>	
<b>Situation actuelle et prochaines étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Soudan a indiqué que les documents relatifs aux projets susmentionnés seront soumis au secrétariat de la PICI.</li> <li>• Les réunions de la PICI ont accueilli le Soudan et approuvé son adhésion en tant que membre de la PICI. Cette décision sera désormais partagée au niveau des chefs d'État. À cet effet, l'Agence de l'AUDA- NEPAD et l'Afrique du Sud collaboreront avec le Soudan et l'aideront à développer son projet PICI respectif.</li> </ul>	

## 12. Contacts

### Agence du NEPAD :

Dr. Mustafa Sakr  
 Coordonnateur de l'Initiative présidentielle pour promouvoir l'infrastructure (PICI)  
 Bureau: +27112563553 Mobile : +27653804157 Courriel: mustafas@nepad.org

### Points focaux nationaux

Pays	Projet	Nom	Titre	Courriel
Algérie	Projet chaînon manquant sur l'autoroute transsaharienne	M. Mohamed Ayadi	Secrétaire général de TRLC	clrt@hotmail.fr
	Liaison par fibre optique entre l'Algérie et le Nigeria via le Niger.	M. Hakim Ichira	Directeur des TIC, ministère des Postes et des TIC	a.benkrid@mptic.dz
Congo	Projet de pont route-chemin de fer Kinshasa-Brazzaville	M. Gilles Prosper Lemboma Ngomot	Conseiller ministériel	gillesngomot@gmail.com
Côte d'Ivoire	Projet d'autoroute Abidjan-Lagos	M. Fabrice Coulibaly	-	fcoulibaly@lbtp.org;
Égypte	Ligne de navigation entre le lac Victoria et la mer Méditerranée.	Dr. Tahani Sileet	Directeur de la coopération régionale	tsileet@yahoo.com tsileet@gmail.com
Kenya	Projet de corridor de transport port de Lamu – Sud-Soudan – Éthiopie	Silvester Kasuku, MBS, CMILT soutenu par : Orman Muraya et Victor Odingo	Directeur général, Autorité de développement du corridor LAPSSET (LCDA)	dg@lapsset.go.ke
Namibie	Plate-forme logistique internationale de la Namibie	Mr Willem Goeiemann	-	Willem.Goeiemann@mwt.gov.na
Nigeria	Projet de gazoduc Nigeria - Algérie (gazoduc transsaharien)	Ing. Chidi Izuwah	-	chidi_izuwah@yahoo.co.uk
Sénégal	Projet Dakar-Bamako (partie du projet de route-chemin de fer Dakar – N'Djaména – Djibouti).	Mr Abdoulyae Lo	-	ancf.dg@gmail.com
Rwanda	Déblocage des goulots d'étranglement politiques pour Les projets del la PICI de TIC à haut débit et de fibre optique.	M. Proteas Kanyankore	-	kanyankorep@gmail.com
Afrique du Sud	Corridor Nord-Sud	M. Hanief Ebrahim	Bureau de la présidence de l'Afrique du Sud	hanief@dpme.gov.za
Soudan	Projet Sawakin – Port-Soudan	Gén. Ibrahim Jabir Ibrahim	Directeur général, Secrétariat national du NEPAD/APRM	alhawata@gmail.com

# 13. Communautés Économiques Régionales (CER)

**Union du Maghreb Arabe (UMA)**



L'UMA a été instaurée en 1989 par le Traité consécutif de l'Union du Maghreb arabe. L'objectif de l'UMA est d'établir une zone de libre-échange dans ses cinq Etats membres pour promouvoir l'unité économique et politique en Afrique du Nord. Les Etats membres: Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie.

**Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)**



Fondé au milieu des années 1960, le COMESA cherche à réaliser des progrès durables et sociaux dans ses Etats membres à travers l'intégration pour le développement et le renforcement de la coopération. Les Etats membres: Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Ethiopie, Egypte, Erythrée, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

**Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)**



CEN-SAD est axée sur la création de l'unité économique à travers la libre circulation des personnes et des biens à travers ses Etats membres. CEN-SAD a été créée en 1998. Les Etats membres: Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Erythrée, l'Egypte, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mauritanie, Mali, Maroc, Niger, Nigeria. São Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo et Tunisie

**Communauté est africaine (EAC)**



L'EAC est une organisation intergouvernementale régionale comprenant cinq États membres et a été créée en 1967 et officiellement révisée en 2000. Elle vise à créer une Afrique de l'Est prospère, plus sécurisée, compétitive et politiquement unie. Les Etats membres: le Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda.

**Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)**



La CEEAC est entrée en vigueur en 1985 comme l'une des communautés économiques de l'Union africaine. Elle encourage la coopération économique régionale en Afrique centrale et vise à atteindre l'indépendance collective et élever le niveau de vie de ses citoyens par le maintien de la stabilité économique de la région. Les Etats membres: Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Rwanda et Sao Tomé-et-Principe.

**Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**



La CEDEAO, fondée en 1975, comprend 15 pays qui visent à promouvoir l'intégration économique régionale dans tous les domaines de l'activité économique en Afrique de l'Ouest. Les Etats membres: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

**Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD)**

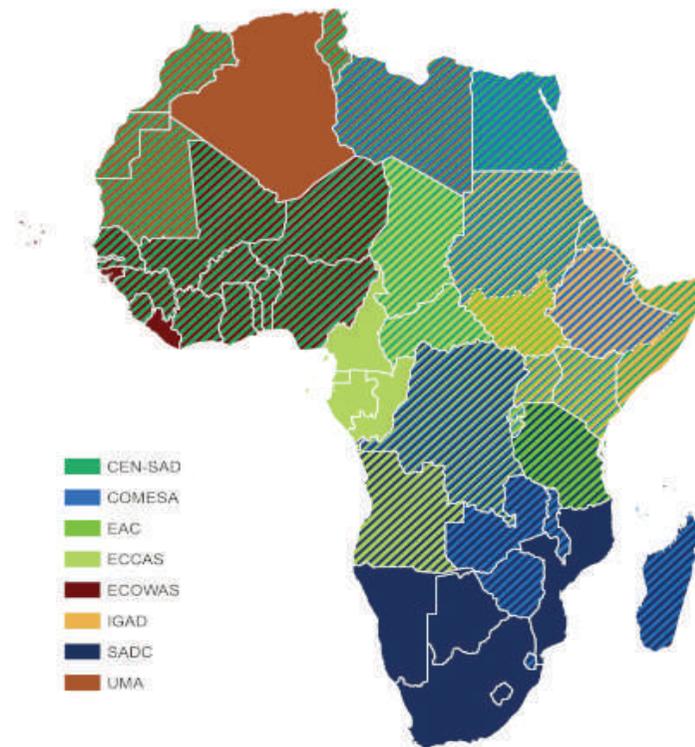


L'IGAD a été officialisée en 1996 afin d'aider et de compléter les efforts de ses Etats membres dans la réalisation de la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, la paix et la sécurité, et la coopération économique et l'intégration. Les Etats membres: Djibouti, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Ouganda, Erythrée.

**Communauté pour le Développement de l'Afrique australe (SADC)**



La SADC a été créée en 1980 ; c'est une organisation inter-gouvernementale qui vise à promouvoir le développement socio-économique durable dans la région. Les Etats membres: Angola, Botswana, République démocratique du Congo, le Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.





**African Union Development Agency-AUDA-NEPAD**

230 15th Road, Randjespark  
Midrand, Johannesburg  
South Africa  
+27 (0) 11 256 3600

[www.nepad.org](http://www.nepad.org)

